



**Championnat départemental 22 Printemps 2019
Optimist D2/D3 (benjamins/ minimes)
04/05/2019**

AVIS DE COURSE

Lieu : Centre nautique de Fréhel

L'épreuve est régie par :

- les règles de course à la voile (RCV 2017-2020)
- les prescriptions de la FFV
- instructions de course IC type et leurs annexes "Bretagne"
- règlement sportif du CDV 22

1° les instructions et le parcours de courses seront affichés sur le panneau officiel.
(Plan et instructions)

2° les prix seront distribués sous forme de coupes pour chaque série Garçon et Fille

3° l'organisation se réserve le droit de modifier les horaires de course et le nombre de manches à courir suivant les conditions météorologiques.

4° Le club organisateur se dégage de toute responsabilité concernant les activités des concurrents à terre.

5° les prévisions météorologiques seront affichées sur le panneau officiel.

6° Licences FFV (mention compétition) et Autorisation parentale.

7° Confirmation d'inscription selon procédure mise en place par le CDV22

Droit d'inscription : 5 Euros

Programme : 9h30 à 11h00 : Confirmations et Inscriptions

11h00 : Briefing

12h00 : Mise à disposition sur l'eau pour une à plusieurs manches

16h30 : Résultats au centre Nautique

Comité de course: AVELINE DIDIER

Jury: Annick Martin

Coef : 83

Basse mer : 14H22